

Pour assurer le bon déroulement des activités
commerciales nationales et internationales

**Lancement de la Chaire en droit des affaires
et du commerce international**

Montréal, le 16 septembre 2005 - « Le développement économique de Montréal évolue de plus en plus au rythme international. La création de la Chaire en droit des affaires et du commerce international de l'Université de Montréal dote notre ville d'un centre d'expertise de premier plan. La clairvoyance des personnes et des entreprises qui ont contribué à la mise en place de cette nouvelle Chaire est exemplaire », affirme le recteur, **M. Luc Vinet**.

Le cabinet de campagne de la Chaire, présidé par M^e Pierre Bienvenu, associé-chef de la direction d'Ogilvy Renault, a réussi à amasser 1,3 M \$. Parmi les principaux donateurs qui ont à eux seuls contribué une somme de 925 000 \$ se retrouvent le cabinet **Ogilvy Renault**, **Power Corporation du Canada**, le cabinet **Stikeman Elliot**, le cabinet **Lavery de Billy** et le cabinet **Gowling Lafleur Henderson**. Une somme additionnelle de 375 000 \$ provient de donateurs et de diplômés dont certains se sont engagés à verser leur don sur une période de cinq années. « Ce projet n'aurait pu voir le jour sans les généreuses contributions des donateurs, depuis les cabinets et entreprises qui l'ont appuyé par des dons exemplaires jusqu'aux individus qui y ont contribué. Ogilvy Renault est très fier d'avoir été associé à la réalisation de ce projet et, en tant que président de campagne, je tiens à remercier personnellement tous les donateurs. Cette nouvelle Chaire, j'en suis persuadé, contribuera de façon sensible à l'évolution de la pratique du droit des affaires », ajoute **M^e Pierre Bienvenu**.

L'importance névralgique du secteur du droit des affaires et du commerce international est maintenant admise. Pour **Mme Anne-Marie Boisvert**, doyenne de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, « il s'agit d'un des secteurs les plus recherchés, notamment par les étudiants inscrits aux cycles supérieurs, tout en représentant un des champs disciplinaires avec lesquels il est possible d'intéresser et d'impliquer les forces vives des milieux professionnels locaux, nationaux et internationaux. Il sera désormais possible de former une relève universitaire dans ce secteur où le recrutement est particulièrement difficile. »

Dans la foulée de la « globalisation des marchés »

Le droit des affaires, tant sur le plan national qu'international, est devenu, à l'instar de bien d'autres secteurs de l'activité humaine, d'une singulière complexité. La force d'attraction du droit des affaires n'a rien d'étonnant : elle s'inscrit dans la foulée de ce qu'il est désormais convenu d'appeler la « globalisation des marchés ». La Chaire en droit des affaires et du commerce international vient appuyer les activités du Centre de droit des affaires et du commerce international (CDACI) qui anime le secteur du droit des affaires à la Faculté depuis sept ans. Le directeur du CDACI, **M. Ejan MacKaay**, précise que la nouvelle chaire « renforcera le noyau d'excellence constitué par les chercheurs du CDACI. »

Pendant les trois premières années d'activités, les secteurs de la gouvernance d'entreprise et de la réglementation des marchés financiers seront privilégiés. Les scandales financiers américains et canadiens récents mettent en relief l'importance d'un encadrement juridique efficace pour endiguer les abus qui nuisent au bon fonctionnement des marchés et portent préjudice aux investisseurs. « Le développement d'une expertise juridique en matière de gouvernance d'entreprise et de réglementation des marchés financiers s'avère particulièrement importante pour le Québec », affirme le titulaire de la chaire, **M. Stéphane Rousseau**. « Le droit québécois découle principalement du droit civil codifié, alors que pour nos principaux partenaires commerciaux, dont les États-Unis, ce droit est fondé sur la common law. Il existe donc une forte demande de la part de tous les intervenants pour trouver des solutions dans une perspective respectueuse de notre tradition de droit civil », conclut-il.

- 30 -

Source : Université de Montréal
Faculté de droit

Resignements : Marie Côté
Consultante en communication
Téléphone : (514) 887-9440
mc@hetcorporation.ca

Site de la Chaire www.droitdesaffaires.ca